# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-6-67 866975

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 72-58-72)

(AUDE, GARD, HERAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.*

C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

25 francs

N° 8I - JUIN I967/22

2e supplément

## TORDEUSE ORIENTALE

On observe actuellement de très jeunes larves sur pêches, abricots et sur poires n'ayant pas reçu les traitements préconisés ; nous rappelons que la lutte contre la Tordeuse orientale est une lutte préventive qui nécessite trois traitements, le dernier réalisé 2 semaines avant la récolte.

## ANTHRACNOSE DU CERISIER

Après la récolte il est indispensable d'exécuter un traitement anticryptogamique, la maladie étant en cours d'évolution.

## TEIGNE DE L'OLIVIER

Les papillons de deuxième génération commençant à sortir de leurs chrysalides les pontes interviendront prochainement. Les petites chenilles pénétrant dans les fruits provoqueront la chute de ceux-ci. Le vol de cette génération sera sans doute très étalé dans le temps, la période de ponte le sera donc également; c'est pourquoi nous recommandons deux traitements pour protéger la totalité des fruits.

Exécuter le premier traitement avant le 4 juillet.

L.L.TROUILLON

P 266

POMMIER - POIRIER

Les premières attaques de chenilles de Zeuzère (Zeuzera pyrina) sont observées : l'extrémité des rameaux se dessèche et, avec un peu d'attention, on distingue nettement à l'aisselle des feuilles l'émission de sciure rejetée par la jeune chenille. On devra donc effectuer une pulvérisation insecticide dans les prochains jours (les chenilles néonates sont vulnérables après pénétration dans les pousses herbacées).

Nous donnons ci-après la liste des produits à utiliser en fonction de la date à laquelle les premières attaques sont observées :

| | | |
|---|---|---|
| 28 jours après | Mevinphos | 50 g M.A./hl |
| I4 " | Azinphos éthylé | 40 g M.A./hl |
| | Diethion | I00 g " |
| | Fenthion | 75 g " |
| | Diazinon | 60 g " |
| | Phosalone | 60 g " |
| 7 jours après | Parathion éthylé | 35 g " |
| | Parathion méthylé | 40 g " |
| | Diazinon | 40 g " |
| | Trichlorfon | I20 g " |

Les dates données ci-dessus sont des dates limites. Dans la pratique on aura souvent intérêt à reccourcir le délai entre l'observation des premières attaques et la pulvérisation insecticide.

La lutte "Zeuzère" peut être combinée avec la lutte "Carpocapse" par un choix judicieux des produits. Dans le cas où la dose "Carpocapse" est inférieure à la dose "Zeuzère" on utilisera cette dernière.

Dans les cultures fortement infestées par la Sésie le choix se portera sur le Parathion méthylé.

Nous rappelons que le mode d'application de la pulvérisation est un facteur très important de la réussite du traitement.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE M. BEZUT

-:-:-:-:-:-:-:-:-

-:-:-:-:-:-

Ministère de l'Agriculture STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier

Montpellier le 28 Juin 1967

EUDEMIS NOTE n° 8

Les captures de papillons d'Eudémis se poursuivent en Pyrénées-Orientales, notamment à Banyuls-dels-Aspres, Laroque-des-Albères, Pollestres, Toulouges, Trouillas où leur importance est à peine moyenne, ainsi que dans l'Aude à St-André-de-Roquelongue.

Ailleurs le vol est -pour le moment- assez faible, en particulier à Caudiès, Céret, Maureillas, St-Jean-Lasseille. Il en est de même dans le Gard à Pont-St-Esprit, et dans l'Hérault à Aspiran, Brignac, Montpellier-Grammont, Les Onglous, Vérargues.

Le traitement préventif qui s'y rapporte est à effectuer immédiatement avec une spécialité à base de D.D.T.

Le Directeur de la Station Régionale d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON